



Règlement du tournoi du 24 Avril 2021

- **Tournoi homologué : Homologation en cours**
 - Géo : Eudes Gebel
 - Juge Arbitre : Myriam Uguen
1. Toute inscription fera office d'acceptation du présent règlement et devra se conformer aux règles compétitives de la FFBAD.
 2. 'A l'inscription, le joueur s'engage à régler la totalité de la cotisation au tournoi, être licencié au sein d'un club et en règle avec sa fédération.
 3. Le Juge Arbitre est en droit de faire disqualifier tout joueur ne respectant pas le règlement, ses décisions sont irrévocables.
 4. Le tournoi est ouvert aux catégories MiniBad, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors.
 5. Les tableaux suivants seront proposés : Simple Homme ; Simple Dame et Double Mixte (dans chaque catégorie d'âge excepté le mixte en minibad)
 6. L'organisation se réserve le droit surclasser d'une catégorie un joueur où une paire dans le cas où certaines catégories n'aurait pas assez d'inscrits.
 7. Les tableaux se dérouleront dans la mesure du possible en Poule de 3 à 5 joueurs avec 1 ou 2 sortants par Poule. Il s'en suivra des matchs à élimination directe. L'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement du tournoi en cas de nombre conséquent de joueurs. Elle se réserve notamment le droit de fermé un tableau au cas où le nombre d'inscrits ne serait pas suffisant.
 8. Les volants sont fournis par le club organisateur. Le volant officiel est le RSL grade 3.
 9. Les Matches se dérouleront en auto-arbitrage, un conseillé « scoreur » sera proposé au besoin.
 10. Les organisateurs en accord avec le juge arbitre, pourront le cas échéant modifier poules et tableaux afin d'assurer le bon déroulement du tournoi.
 11. Tous les joueurs devront s'acquitter de leur participation dès leur arrivée, à la table de marque. Ils devront être présent au moins 30 min avant l'horaire de convocation. Le juge arbitre pourra disqualifié tout retardataire n'ayant pas prévenu.
 12. Le montant de l'inscription est fixé à 10 euros quel que soit le nombre de tableaux. Deux sandwiches seront offerts aux participants ainsi qu'une bouteille d'eau.
 13. La date limite d'inscription est le 22 Avril à minuit. Les inscriptions devront sur faire sur le site de la ligue.

14. Les forfaits et désistements signalés après la date limite d'inscription devront s'acquitter de leurs participations. Le remboursement pourra être fait en cas de présentation d'un justificatif (Certificat Médical, Attestation de travail). En cas de non présence du joueur inscrit, son club devra s'acquitter du montant de la participation au tournoi, le jour d'ouverture du tournoi.
15. Toutes les réclamations devront être faite par un représentant du club concerné au juge arbitre. Seul le juge arbitre sera en droit de rendre des décisions ou de prendre des sanctions.
16. Toutes les sanctions seront signalées et remontées à la Fédération Française de Badminton.
17. Les vainqueurs seront récompensés par des lots ou trophées.
18. Le Club organisateur décline toutes responsabilités en cas de perte, de casse ou de vol.
19. Sauf avis contraire écrit, l'inscription au tournoi vaut acceptation de la renonciation du droit à l'image. Les photos prises et les noms pourront être utilisés afin de faire la promotion du badminton (média, site internet, réseaux sociaux ...).
20. Le présent règlement sera affiché lors du tournoi.